TIRAGE PROVISOIRE
DOCUMENT EN COURS DE SIGNATURE
NE DOIT PAS ÊTRE JOINT À UN ACTE AUTHENTIQUE
NI ÊTRE UTILISÉ POUR LA RÉALISATION D'UN PROJET

N

1 523 650 — 1 523 700 — 1 523 750

6 136 350 — 6 136 300 — 6 136 250

AB 193 — AB 194 — AB 202 — AB 203 — AB 214 — AB 317 — AB 378 — AB 495 — AB 496 — AB 497

Route Nationale n°147 (Route de Poitiers)

Extrémité de mur (8)

Angle de clôture

Point théorique dans le prolongement de la clôture existante

Borne OGE existante

Clôture piquet béton existante privative et rattachée à la parcelle AB n°495

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

S.I.A.E.P

Angle de bâtiment

Point théorique en pied de clôture

Clôture piquet béton existante privative et rattachée à la parcelle AB n°378

Angle de clôture

Borne OGE existante

56.13(1-10) — 15.00 — 13.51(1-8) — 46.50 — 47.52 — 21.90 — 11.70 — 11.07 — 18.91(2-4) — 15.00 — 3,90m théorique — 35,52m théorique — 35.48 — 60.28 — 60,27m théorique

0 — 10m — 20m — 50m

Notas

Le géoréférencement de ce plan est un recalage réalisé à partir d'un levé local ; les distances sont fidèles au terrain et les coordonnées planimétriques sont déterminées à la réduction des distances près (réduction à l'ellipsoide et altération linéaire).

L'application cadastrale est une interprétation de la désignation fiscale de la limite et n'a pas de valeur juridique.

Les distances indiquées sont horizontales.

Tableau de coordonnées			
Num.	Type	X	Y
1	Borne	1523725.10	6136354.78
2	Borne	1523730.91	6136308.64
3	Non matérialisé	1523716.06	6136306.53
4	Angle de bâtiment	1523712.19	6136305.98
5	Angle de bâtiment	1523710.62	6136316.89
6	Non matérialisé	1523710.14	6136353.68
8	Extrémité de mur (8)	1523722.92	6136368.11
9	Angle de clôture	1523717.29	6136270.87
10	Angle de clôture	1523669.06	6136351.64
11	Borne	1523657.46	6136263.53

Validation

Jean-Victor REY
Géomètre-Expert

L'authenticité de ce document est exclusivement assurée par la signature du Géomètre-Expert. Reproduction réservée.

Légende

Surfaces : **CC** = contenance cadastrale | **SA** = superficie arpentée

Exist.	Nouv.	
●	●	Borne à tige d'ancrage
◈	◈	Borne à t. d'anc. décalée
△	△	Piquet
△	△	Piquet décalé
⊞	⊞	Borne pierre/ciment
⊕	⊕	Clou
◉	◉	Tirefond
●	●	Marque de peinture
⊹	⊹	Élément topographique

- Application cadastrale
- Limite nouvelle objet de l'acte
- Limite certaine préalable à l'acte
- Limite rétablie
- Limite de carence
- Limite d'alignement
- Projet de division
- Mitoyenneté
- Clôture légère
- Clôture maçonnée
- Palissade
- Soutènement
- Mur
- Mur bahut
- Bâti
- Talus, fossé

M./Mme _____
Fonction : _____
Représentant le DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

M./Mme _____
Fonction : _____
Représentant le S.I.A.E.P

Ind.	Date	Actions	Auteurs
A	09/06/2026	Intervention terrain	BELFOND

Annexe 1
PLAN DE BORNAGE

Propriétaires
DIRCO

SELAS GEOSAT
58 Avenue du 18 Juin
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
05 55 88 38 88
brive@geo-sat.com
www.geo-sat.com
IMPLANTATIONS : FRANCE + PORTUGAL + ESPAGNE

Références
Affaire 266090
Resp. Jean-Victor REY
Fichier 266090_Foncier_Bo-Alignt-Dirco_vA-2.dwg

Coordonnées
Échelle 1:500
Syst. plani. CC47
Syst. alti. -----

Localisation
Commune LUSSAC-LES-CHÂTEAUX (86320)
Lieu Sous Villars
Réf. cadastrales SECTION AB N°S 378-495